



NOTE

La politique de l'offre en faveur de l'industrie est extrêmement rentable pour les finances publiques

BILAN 2024 DE LA POLITIQUE DE L'OFFRE EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE :

Dépenses fiscales annuelles
5,7 milliards d'euros

Surplus de recettes fiscales et sociales
12 milliards d'euros

Gain annuel pour les finances publiques
6,3 milliards d'euros

Il ne peut y avoir de redressement des finances publiques sans redressement productif.

octobre 2024

1) La réindustrialisation est bénéfique pour les finances publiques

Depuis la fin 2020, la France crée à nouveau des emplois industriels, 130 000, grâce à une baisse des impôts de production pour l'industrie de 5,7 milliards d'euros (Evaluation Rexecode).

Or, la contribution d'un emploi industriel aux comptes publics et sociaux s'élève à 92000 Euros du fait des coefficients multiplicateurs. En effet :

- un emploi industriel représente en moyenne 102 000 euros de valeur ajoutée
- mais il génère au total 204 000 euros de valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie, compte tenu d'un multiplicateur moyen de 2 (INSEE)
- l'Etat prélevant 45 % de la valeur ajoutée sous une forme ou une autre, un emploi industriel apporte à l'Etat 92 000 euros de recettes annuelles fiscales et sociales (45 % de 204 000 euros)
- ces 130 000 emplois (260 000 au total dans l'ensemble de l'économie) rapportent chaque année 12 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales, sans comptabiliser les gains sur la baisse de l'indemnisation du chômage qui en résultent.

| | | |
|------------|--|-----------------------|
| BILAN 2024 | Dépenses fiscales annuelles | 5,7 milliards d'euros |
| | Surplus de recettes fiscales et sociales | 12 milliards d'euros |
| | Gain annuel pour les finances publiques | 6,3 milliards d'euros |

Contrairement aux croyances des « budgétaires » de Bercy qui freinent la baisse des impôts de production, leur baisse s'autofinance et est extrêmement rentable pour les finances publiques. La relance industrielle sera encore plus bénéfique pour les finances publiques si l'on parvient à cibler le soutien public sur l'industrie.

2) Le crédit d'impôt à l'investissement pour cibler l'industrie

Le crédit d'impôt à l'investissement est encore beaucoup plus rentable pour les recettes de l'Etat que l'allègement des impôts de production car il profite essentiellement à l'industrie et ses effets sont beaucoup plus rapides. En effet, il bénéficie aux entreprises en croissance et accélère leur développement, alors que l'allègement des impôts de production (absolument nécessaire par ailleurs) profite à toutes les entreprises, qu'elles soient en développement ou à l'arrêt et donc met du temps à initier des investissements et de la croissance.

Le crédit d'impôt à l'investissement est donc un accélérateur de croissance, ce dont la France a le plus besoin. Il faut l'instaurer sous la forme d'un crédit d'impôt à « l'investissement pour les dépenses de matériels et outillages utilisés pour des opérations industrielles de transformation et de fabrication, des logiciels et des équipements de réalité augmentée intervenant dans la conception, la fabrication et la transformation hors énergie ». Sous cette formulation, il présente l'avantage :

- d'être dans la ligne de dispositifs déjà utilisés par le ministère de l'Economie et des Finances (CICE, CIR),
- d'être calqué sur les mesures de suramortissement prises entre 2015 et 2017 et dans le PLF 2019,
- d'être ciblé presque exclusivement sur l'industrie, mais d'être compatible avec les règles européennes de la concurrence car il ne désigne pas un secteur bénéficiaire en particulier.

3) L'exemple du dispositif PM'Up Relance Industrie mis en place en juillet 2020 par la région Ile-de-France

Ce dispositif consistant simplement à subventionner l'investissement a illustré l'efficacité de telles aides pour augmenter l'investissement productif et pour créer des emplois à haute valeur ajoutée et ce, pour un faible coût. L'évaluation du dispositif de la région Ile-de-France montre en effet que 75 entreprises lauréates ont été soutenues pour 42,5 millions d'euros permettant de déclencher 162 millions d'euros d'investissements et de créer ou de maintenir 6 000 emplois. Cette mesure a effectivement permis de relancer l'emploi francilien. Elle représente un coût minime « one shot » de 7 000 € par emploi, soit probablement la mesure la plus efficace jamais mise en place. Ces chiffres sont à rapprocher par exemple du coût des emplois créés par le CICE. Selon la dernière évaluation de France Stratégie, le CICE a permis de créer 160 000 emplois pour un coût annuel de 18 milliards d'euros soit un coût de 112 000 € par an par emploi ! Le crédit d'impôt à l'investissement est infiniment plus efficace que les exonérations de charges sociales.

4) La suppression de la taxe d'habitation et le retard pris dans la réforme des retraites sont la cause de notre déficit public

On accuse la politique de l'offre d'avoir creusé nos déficits publics. C'est tout à fait faux. Au contraire, la politique de l'offre a permis de créer 2 millions d'emplois, d'augmenter les recettes fiscales et sociales, de manière importante comme nous l'avons montré pour l'industrie. Ce sont les mesures de pouvoir d'achat discrétionnaires, sans contreparties économiques, qui ont creusé le déficit, la principale étant la suppression de la taxe d'habitation dont la recette représentait 1 % du PIB en 2017. Outre les pertes de recettes, cette mesure a eu des effets délétères sur la croissance et le bien-être des Français en tuant la motivation au développement des collectivités par la rupture du lien fiscal entre la population et les élus : à l'heure actuelle, de nouveaux habitants, c'est davantage de coûts que de recettes. Il faut rétablir la taxe d'habitation en la compensant en partie d'une réduction de la taxe foncière.

L'autre grande cause est le retard pris dans la réforme des retraites alors que tous les autres pays européens avaient déjà fixé l'âge de la retraite à 65 ans ou plus en 2017. Il en résulte à la fois des coûts de retraite beaucoup plus élevés en France et des pertes de croissance découlant de la faiblesse du taux d'emploi. Le recul de l'âge de la retraite représente en effet un enjeu de réduction de la dépense publique important : environ 10 milliards d'économies de prestations et de gains de cotisations par année de recul. Mais en outre, et surtout, le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite entraîne mécaniquement une forte augmentation du taux d'emploi qui procure, ce faisant, d'importantes recettes fiscales et sociales 2 fois supérieures à l'économie réalisée.

Sans la suppression de la taxe d'habitation et avec le report de l'âge de la retraite à 65 ans dès 2017, notre déficit public serait actuellement inférieur à 3 %.

5) Mettre la réindustrialisation au cœur d'une nouvelle politique économique centrée sur la création de valeur

Depuis près de deux décennies, nous multiplions les emplois peu qualifiés par des subventions massives en les finançant par une surtaxation des entreprises, en particulier les entreprises à haute valeur ajoutée. Or, après prise en compte des exonérations de charges sociales, de la prime pour l'emploi et de l'APL, ces emplois ne génèrent que de faibles recettes fiscales et sociales, insuffisantes pour financer leur quote part de charges de l'état (éducation, santé, police, justice, armée, ...).

Un tel modèle économique qui allie charges de fonctionnement publiques très élevées et spécialisation de l'économie dans les activités à faible valeur ajoutée est tout simplement infinançable sur un long terme. Nous devons (en sus de la remise à plat de notre action publique) recentrer les politiques publiques sur les objectifs de gains de productivité et de création de valeur, ne plus raisonner seulement en termes de création d'emploi mais de raisonner en termes de création d'emplois qualifiés à haute valeur ajoutée, nous doter de secteurs de production compétitifs sur le marché mondial, offrant des gains de productivité élevés et de bons salaires.

L'industrie doit être au cœur de cette stratégie car elle apporte de forts gains de productivité, dans un contexte où le recul de la productivité mine notre croissance et donc les recettes fiscales et sociales Elle crée de bons emplois bien rémunérés qui irriguent les territoires et qui ne nécessitent pas d'être complétés par des aides et, au contraire, génèrent de fortes recettes fiscales et sociales du fait des coefficients multiplicateurs.

Si nous revenions au même niveau d'industrialisation que la moyenne européenne (15 % du PIB contre 10 % pour la France), nous aurions un million d'emplois industriels supplémentaires (4,3 millions d'emplois au lieu de 3,3), qui créeraient par ailleurs 1,3 million d'emplois dans le reste de l'économie (coefficient multiplicateur de 2,3) et entraîneraient un supplément de recettes publiques de plus de 92 milliards d'euros par an à moyen terme. Nos problèmes budgétaires (et de pouvoir d'achat) seraient résolus.

Il ne peut y avoir de redressement des finances publiques sans redressement productif.



*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*

Michel Rousseau, Président de la Fondation Concorde
Philippe Ansel, chef économiste

fondationconcorde.com



17, rue de l'Amiral Hamelin

75116

01 72 60 54 39

info@fondationconcorde.com